

Émile Durkheim (1900)

**« La sociologie en France
au XIXe siècle. »**

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron,
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>
site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin

à partir de :

Émile Durkheim (1900)

« La sociologie en France au XIXe siècle. »

Une édition numérique réalisée à partir de l'article d'Émile Durkheim, « La sociologie en France au XIXe siècle. » — *Revue bleue*, 4e série, t. XIII, nos 20, 1900, pp. 609-613 et 21, pp. 647-652.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 28 mai 2002 à Chicoutimi, Québec.



La sociologie en France

au XIX^e siècle

Par Émile Durkheim (1900)

Déterminer la part qui revient à la France dans les progrès qu'a faits la sociologie pendant le XIX^e siècle, c'est faire, en grande partie, l'histoire de cette science; car c'est chez nous et au cours de ce siècle qu'elle a pris naissance, et elle est restée une science essentiellement française.

Il est vrai que, si l'on appelle de ce nom toute spéculation sur la vie des peuples, la sociologie paraît de beaucoup antérieure au mot qui sert aujourd'hui à la désigner. A ce compte, en effet, les théories de Platon et d'Aristote sur les formes diverses de l'organisation politique pourraient être regardées comme un premier essai de science sociale, et il n'est pas rare qu'on les présente sous cet aspect. En fait, il n'est pas contestable qu'elles n'aient constitué une importante nouveauté ; car elles font partie du développement historique au cours duquel la sociologie devait, un jour, apparaître. Elles sont une première application de la réflexion aux choses de l'ordre social. Seulement, il ne suffit pas que la réflexion s'applique à un ordre de faits pour qu'une science en résulte ; il faut, de plus, qu'elle s'y applique d'une certaine manière. La médecine existait depuis des siècles avant qu'on eût eu l'idée de la physiologie ; et pourtant, quelles qu'aient pu être ses erreurs, il n'est pas douteux que la

médecine était déjà une œuvre de réflexion et qu'elle avait pour objet, comme la physiologie humaine, les phénomènes qui se passent dans le corps de l'homme.

C'est qu'autre chose est un art, même méthodique et réfléchi, autre chose une science. La science étudie les faits uniquement pour les connaître et en se désintéressant des applications auxquelles peuvent se prêter les notions qu'elle élabore. L'art, au contraire, ne les considère que pour savoir ce qu'il y a lieu d'en faire, à quelles fins utiles ils peuvent être employés, quels effets nuisibles il faut les empêcher de produire et par quelle voie l'un ou l'autre résultat peut être atteint. Sans doute, même pour résoudre ces problèmes, il faut, de toute nécessité, se faire quelque idée des objets sur lesquels on veut agir, pour savoir à quel usage une chose peut servir, il faut, en quelque mesure, la connaître. Il n'y a donc pas d'art qui ne contienne en soi des théories à l'état immanent. Mais ces théories ne sont pas le but immédiat de l'art ; elles ne sont pour le praticien qu'un moyen d'arriver à sa fin qui est d'agir. Or, pour pouvoir réfléchir méthodiquement, c'est-à-dire de manière à diminuer les risques d'erreur, il faut avoir du temps devant soi ; au contraire, l'action est toujours plus ou moins urgente et ne peut attendre. Les nécessités de la vie nous obligent à rétablir, sans délai, l'équilibre vital dès qu'il est troublé et, par conséquent, à prendre des partis sans retard. Les théories qui sont ainsi subordonnées aux exigences de la pratique sont donc hâtivement et sommairement construites. Sans doute, dans la mesure où la réflexion est éveillée, on s'efforce de l'utiliser, et d'ailleurs, d'elle-même, elle réclame qu'on lui fasse sa part. Mais, d'un autre côté, on ne peut lui permettre d'aller contre le but auquel elle doit servir et de suspendre indéfiniment l'action qui presse ; on la réduit donc plus ou moins à la portion congrue. Ne pouvant procéder avec la prudence qu'exige la saine méthode, elle se contente alors à peu de frais en fait de raisons et de preuves. Le plus souvent même, les preuves ne sont guère alléguées que pour faire figure d'arguments. Ce sont des instincts, des passions, des préjugés dissimulés sous forme dialectique ; elles trompent notre besoin de nous rendre compte plus qu'elles ne le satisfont.

La science n'apparaît que quand l'esprit, faisant abstraction de toute préoccupation pratique, aborde les choses à seule fin de se les représenter. Alors, n'étant plus pressé par la nécessité de vivre, il peut prendre son temps, et s'entourer de toutes les précautions possibles contre les suggestions irraisonnées. Mais cette dissociation de la théorie et de la pratique suppose toujours une mentalité relativement avancée. Car, pour en venir à étudier les faits uniquement en vue de savoir ce qu'ils sont, il faut être arrivé à comprendre qu'ils sont d'une façon définie, et non d'une autre, c'est-à-dire qu'ils ont une manière d'être constante, une nature d'où dérivent des rapports nécessaires. En d'autres termes, il faut être parvenu à la notion de lois ; le sentiment qu'il y a des lois est le facteur déterminant de la pensée scientifique. Or, on sait avec quelle lenteur la notion de loi naturelle s'est constituée et s'est progressivement étendue aux différentes sphères de la nature. Il fut un temps, qui n'est pas très éloigné, où elle était encore inconsistante et confuse, même en ce qui concerne le règne minéral. Elle ne s'est introduite que récemment dans les spéculations relatives à la vie ; elle n'est encore qu'imparfaitement acclimatée en psychologie. On conçoit donc qu'elle n'ait pu pénétrer qu'avec la plus grande peine dans le monde des faits sociaux ; et c'est ce qui fait que la sociologie ne pouvait apparaître qu'à un moment tardif de l'évolution scientifique.

Cette extension nouvelle venait même se heurter à des résistances toutes spéciales. Il fallait tout d'abord que la notion de loi fût parvenue, dans les sciences proprement naturelles, à un suffisant degré d'élaboration. Mais cette condition nécessaire n'était pas suffisante. L'esprit est habitué depuis des siècles à concevoir un tel abîme entre le monde physique et ce qu'on appelle le monde humain, que l'on devait se refuser pendant longtemps à admettre que les principes, même fondamentaux, de l'un soient aussi ceux de l'autre. De là, la tendance générale à mettre les hommes et les sociétés en dehors de la nature, à faire des sciences de la vie humaine, soit individuelle soit sociale, des sciences à part, sans analogues parmi les sciences physiques, même les plus élevées. C'est dire qu'on n'y voyait pas des sciences proprement dites, mais des spéculations indécises, où l'enchaînement des faits recelait toujours d'obscures contingences, où la description littéraire était plutôt de mise que l'analyse méthodique. Pour triompher de cet obstacle, il fallait faire reculer le préjugé dualiste ; et le seul moyen pour cela était d'acquiescer et de donner un vif sentiment de l'unité du savoir humain.

À la fin du siècle dernier, ces conditions pouvaient sembler remplies. L'ébranlement de l'ancien système social, en provoquant la réflexion à chercher un remède aux maux dont souffrait la société, l'incitait par cela même à s'appliquer aux choses collectives. D'un autre côté, l'unité de la science n'était plus à découvrir, puisque l'entreprise des encyclopédistes avait précisément pour objet de la proclamer. Aussi vit-on dès lors se produire des tentatives qu'inspirait évidemment l'obscur sentiment de la science qui restait à fonder. C'est Montesquieu et Condorcet qui paraissent avoir eu le plus nettement conscience de la lacune et qui firent le plus remarquable effort pour la combler. Mais ni l'un ni l'autre n'aborda le problème dans toute son étendue. Ils sentaient bien que la suite des phénomènes sociaux présentait un certain ordre, mais ils n'avaient pas de cet ordre, de sa nature, des procédés les plus aptes à le découvrir, une conception bien définie. Aussi se bornèrent-ils à émettre à propos des faits sociaux des vues ingénieuses ou originales, plus qu'ils ne cherchèrent à créer une discipline entièrement neuve, au moins par ses principes et par sa méthode. Leurs essais restèrent de brillantes œuvres personnelles, mais qui ne pouvaient servir de point de départ à une tradition scientifique. C'est sans doute que les préoccupations pratiques du temps troublaient trop les esprits pour leur laisser le sang-froid et la sérénité sans lesquels il n'y a pas de savants. Ce qui est certain, c'est que, du jour où l'orage révolutionnaire fut passé, la notion de la science sociale se constitua comme par enchantement.

I

C'est à Saint-Simon que revient l'honneur d'en avoir, le premier, donné la formule.

C'est la foi qu'il avait dans la toute-puissance de la science qui lui en inspira la conception. Partant de cette idée que le malaise dont étaient atteintes les sociétés européennes tenait avant tout à leur état de désorganisation intel-

lectuelle, il se donna comme tâche d'y mettre un terme en remplaçant le système d'idées sur lequel reposait l'ancien régime, et que la Révolution française avait définitivement ruiné, par un système nouveau qui fût en harmonie avec le nouvel ordre de choses ; et il considéra comme évident que les éléments n'en pouvaient être demandés qu'aux sciences, source de toute vérité. Mais, pour une telle œuvre, ce n'étaient pas les sciences de la nature qui pouvaient fournir la plus utile contribution. Pour refaire une conscience aux sociétés, ce sont les sociétés qu'il importe avant tout de connaître. Or cette science des sociétés, la plus indispensable de toutes, n'existait pas ; il fallait donc, dans un intérêt pratique, la fonder sans retard. Esprit créateur et aventureux, désireux d'employer ses facultés inventives et les ardeurs de son génie à quelque grande œuvre, Saint-Simon fut naturellement séduit par cette idée de découvrir, nouveau Christophe Colomb, un monde encore inconnu et de le conquérir à la science.

À cette science nouvelle, il donne un nom nouveau : il l'appelle la *physiologie sociale*. Elle a pour objet les organismes sociaux considérés dans la suite de leur devenir et, par là, elle se distingue nettement de la physiologie ordinaire ou spéciale, suivant l'expression dont il se sert, qui ne traite que des organismes individuels. Car la société n'est pas pour Saint-Simon « une simple agglomération d'êtres vivants dont les actions n'ont d'autre cause que l'arbitraire des volontés individuelles » ; c'est « un véritable être dont l'existence est plus ou moins vigoureuse ou chancelante suivant que ses organes s'acquittent plus ou moins régulièrement des fonctions qui leur sont confiées »¹. La physiologie sociale plane donc « au-dessus des individus, qui ne sont plus pour elle que des organes du corps social dont elle doit étudier les fonctions organiques, comme la physiologie spéciale étudie celle des individus »².

Mais si les sociétés humaines constituent des réalités originales et *sui generis*, elles ne laissent pas d'être soumises au même déterminisme que le reste de la nature. Il y a notamment une loi qui domine leur développement avec la même nécessité que la loi de la gravitation domine le monde physico-chimique ; c'est la loi du progrès. « Les hommes ne sont pour elle que des instruments. Il n'est pas plus en notre pouvoir de nous soustraire à son influence ou de maîtriser son action que de changer à notre gré l'impulsion primitive qui fait circuler notre planète autour du soleil³. » Arriver à formuler cette loi, de manière à lui obéir en se rendant compte de la marche qu'elle nous prescrit, voilà le grand objectif de la physiologie sociale. Pour y parvenir, il nous faudra procéder, comme pour les sciences naturelles, c'est-à-dire observer. Puisque cette loi n'est pas notre œuvre, ce n'est pas en nous interrogeant que nous pourrons jamais la découvrir, mais en interrogeant les faits qui la manifestent. La physiologie sociale devra donc avoir un caractère rigoureusement positif ; les questions de politique doivent en venir à être « traitées par la même méthode et de la même manière qu'on traite aujourd'hui celles relatives aux autres phénomènes »⁴. C'est une science d'observation. C'est en constituant des séries de faits historiques, aussi étendues que possible, qu'on parviendra à apercevoir le sens dans lequel évolue l'humanité. La méthode de

¹ *Physiologie sociale*, t. X des *Œuvres complètes*, p. 177.

² *Ibid.*

³ *Organisateur*, t. IV, p. 119.

⁴ *Science de l'homme*, t. XI, p. 187.

la science nouvelle sera donc essentiellement historique. Seulement l'histoire, pour servir à cet emploi, devra se transformer et devenir scientifique. Or, à cet égard, elle n'est pas encore sortie des langes de l'enfance ; pure collection de faits que ne lie aucune théorie, « elle ne donne pas aux hommes le moyen de conclure ce qui arrivera de ce qui est arrivé »¹. Elle doit s'élever au-dessus du point de vue national, qui ne peut être que descriptif, et considérer, non plus tel ou tel peuple en particulier, mais l'humanité tout entière dans sa marche progressive et continue.

Cette fois nous sommes en présence, non plus de considérations fragmentaires sur tel ou tel aspect des phénomènes sociaux, mais d'une tentative en vue d'ouvrir à la recherche scientifique une carrière entièrement nouvelle. Même les deux caractères les plus essentiels que devait garder dans la suite la science qu'il s'agissait de créer étaient, dès lors, expressément affirmés : c'est à savoir sa positivité et sa spécificité. Le règne social était rattaché aux autres règnes, mais tout en conservant sa physionomie propre. Seulement, Saint-Simon formula ce vaste programme plus qu'il n'essaya de l'exécuter. Il n'y a rien dans son œuvre qui puisse être regardé comme une entreprise méthodique pour arriver à découvrir cette loi du progrès dont il faisait la clef de voûte de tout le système social. Les vues qu'il met sur la question sont éparses de tous les côtés ; ce sont des intuitions rapides, très imparfaitement coordonnées, et que n'accompagne aucune preuve régulière. C'est seulement avec Auguste Comte que le grand projet, conçu par Saint-Simon, commence à devenir une réalité.

En un sens, on peut dire que toutes les idées fondamentales de la sociologie comtiste se trouvaient déjà chez Saint-Simon. Mais Comte ne se borna pas à faire entrevoir comment elles pouvaient servir de base à toute une science ; cette science, il voulut la faire. Il en définît la méthode et en constitua les cadres. Tandis qu'elle n'apparaissait jusqu'alors que comme une nébuleuse très confuse, au sein de laquelle on n'apercevait pas encore de parties distinguées, il y introduisit d'utiles divisions qui lui ont en partie survécu. Deux grandes sections sont dès lors constituées qui, tout en tant étroitement reliées l'une à l'autre, demandent pourtant à être traitées séparément : c'est la statique et la dynamique. La statique sociale a pour objet les rapports de connexité que soutiennent les uns avec les autres les divers éléments d'un seul et même milieu social, considéré à une phase déterminée de son évolution ; la dynamique cherche d'après quelle loi la suite des sociétés humaines, qui constitue l'humanité, a évolué dans le temps. Ce plan de la science. Comte ne se contenta pas de le tracer ; il entreprit cette œuvre colossale de l'exécuter intégralement par ses seules forces. Sur la statique, il ne fit guère qu'indiquer les problèmes et qu'esquisser les solutions, mais sur la dynamique, il entendit nous laisser un trait complet et, à son sens, définitif : les deux derniers volumes du *Cours de philosophie sociale* y sont consacrés.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette doctrine ? Certes on n'y trouve que bien peu de propositions qui puissent être intégralement retenues par la science actuelle ; peut-être est-ce dans le chapitre, trop peu connu, sur la statique que sont les plus suggestives. Mais pour ce qui est de la fameuse loi des trois états,

¹ *Ibid.*

qui domine tout le système, elle n'est plus présentement défendable. Comte ne disposait pas, d'ailleurs, de connaissances suffisantes pour traiter un problème d'une telle ampleur. Il y a plus ; les termes dans lesquels il se l'était posé le rendaient insoluble. Comte, en effet, se propose de déterminer la loi selon laquelle se fait le développement, non *des sociétés*, mais *de la société humaine* en général. Il raisonne comme si l'humanité formait un tout réalisé, comme si le genre humain, dans sa totalité, était une seule et même société qui se développe toujours dans le même sens, suivant une marche rectiligne. Mais, en fait, l'humanité n'est qu'un être de raison, un terme générique qui désigne l'ensemble des sociétés humaines. Ce sont les tribus, les nations, les États particuliers qui sont les seules et véritables réalités historiques dont la science sociale doit et puisse s'occuper. Ce sont ces diverses individualités collectives qui naissent et qui meurent, qui progressent et qui régressent, et l'évolution du genre humain n'est que le système complexe de ces évolutions particulières. Or, il s'en faut qu'elles se fassent toutes dans la même direction et qu'elles se rejoignent exactement comme les tronçons d'une même droite. L'humanité s'est engagée simultanément dans des voies différentes, et, par conséquent, une doctrine qui pose en principe qu'elle poursuit toujours et partout un seul et même but repose sur un postulat radicalement erroné.

Mais parce que les conclusions positives auxquelles Comte est arrivé sont rarement de nature à pouvoir être conservées, la grandeur de son œuvre n'en est pas moins incontestable. Il reste, en effet, qu'il est le premier à avoir fait un effort suivi et méthodique pour constituer la science positive des sociétés. Saint-Simon avait, sans doute, très nettement entrevu qu'elle était possible et quelques-uns des caractères qu'elle devait présenter. Mais autre chose est d'affirmer la possibilité d'une science, autre chose de l'entreprendre. Le meilleur moyen de faire céder les résistances qui s'opposent à la constitution d'une science nouvelle est de la tenter résolument. Une fois qu'elle est, si imparfaite qu'elle soit, de toute nécessité, elle a déjà un commencement de vie ; et cette démonstration par le fait témoigne plus en faveur de sa vitalité que tous les raisonnements dialectiques. Et c'est là, d'ailleurs, l'œuvre difficile à faire ; car l'acte vraiment créateur consiste, non pas à mettre en passant quelques belles idées dont se berce l'intelligence, mais à s'en saisir pour les féconder en les mettant en contact avec les choses, en les coordonnant, en les appuyant sur un commencement de preuves, de manière à les rendre, à la fois logiquement assimilables et contrôlables pour autrui. Voilà ce que Comte a fait pour la science sociale, c'est grâce à lui qu'elle est devenue un facteur de la vie scientifique. C'est pourquoi il est juste qu'il en soit considéré comme le père et que ce nom de *sociologie*, qu'il a donné à la science nouvellement née, lui reste définitivement acquis. Ajoutez à cela qu'à travers toute sa doctrine, au milieu de bien des erreurs, court un sentiment très vif de ce qu'est la réalité sociale, de ce qu'elle a de proprement caractéristique, de l'état d'esprit dans lequel il faut être pour en aborder l'étude ; aussi la lecture des trois derniers volumes du *Cours de philosophie positive* constitue-t-elle, à notre sens, la meilleure des initiations à l'étude de la sociologie. Sans doute, pour bien comprendre Comte, il faut remonter jusqu'à Saint-Simon ; mais quoi que Comte doive à son maître, il reste, pour nous, le maître par excellence.

II

C'est un fait remarquable qu'une telle œuvre soit restée sans lendemain immédiat. Le mouvement qui avait commencé avec Saint-Simon finit, au moins provisoirement, avec Auguste Comte et le *Cours de philosophie positive*. Ni Comte lui-même, ni ses disciples n'y ajoutèrent grand-chose. Les préoccupations pratiques et politiques redevinrent chez eux prédominantes au détriment des préoccupations scientifiques, et d'ailleurs, à partir du moment où le maître fut mort, toute activité intellectuelle s'arrêta. Ainsi, la sociologie, à peine née, disparut de l'horizon et l'éclipse ne dura pas moins de trente ans.

Comme la majeure partie de ce temps correspond au Second Empire, on pourrait être tenté de croire que c'est le despotisme impérial qui a mis obstacle aux progrès de la science. Mais on ne voit pas comment des procédés purement administratifs pourraient avoir une telle influence sur l'esprit des savants. D'ailleurs, le ralentissement de l'activité proprement sociologique est antérieur à l'Empire, puisque le dernier volume du *Cours* est de 1842. L'origine de ce stationnement, qui est, en réalité, un recul, doit donc être cherchée ailleurs. Il faut admettre que les causes profondes, qui avaient donné naissance à la sociologie et qui seules pouvaient en entretenir la vie, avaient fini par perdre de leur énergie. Il s'était produit, pendant les premières années de la Restauration, une véritable poussée d'enthousiasme rationaliste. C'est de la raison seule, c'est-à-dire de la science, que l'on attendait les moyens de refaire l'organisation morale du pays. C'est de cette effervescence intellectualiste que résultèrent, à la fois, le saint-simonisme, le fouriérisme, le comtisme et la sociologie. Mais, dès les débuts de la monarchie de Juillet, toute cette agitation paraît en train de se calmer. On dirait que le goût de la réflexion, surtout appliquée aux choses sociales, tend de plus en plus à se perdre. Une sorte d'engourdissement mental se produit, que les événements de 1848 n'interrompirent que pour un instant. La Révolution de 1848 n'est vraisemblablement qu'un dernier écho, nécessairement affaibli, du grand mouvement intellectuel qui avait illustré la première partie du siècle. C'est ce qui explique qu'on en ait eu si vite et si facilement raison.

Toujours est-il que, pendant cette longue période d'assoupissement, une seule œuvre parut qui peut être considérée, sous certains rapports, comme une contribution sociologique : c'est celle de Cournot. Dans son *Essai sur le fondement de nos connaissances*, Cournot traite, en effet, de la méthode historique et ce qu'il en dit peut s'appliquer à la sociologie ; d'autre part, tout le second volume de son *Enchaînement des idées fondamentales* est consacré à l'étude du milieu social. Mais l'objet de Cournot n'était pas de constituer ou de faire progresser une science nouvelle ; il se proposait seulement de coordonner ensemble les notions que lui fournissaient les sciences existantes. Il demande à l'histoire, à la linguistique, à l'économie politique, les éléments d'une philosophie de l'histoire et ne cherche pas à superposer à ces différentes disciplines une discipline nouvelle qui les enveloppe, les domine et les transforme en les ramenant à l'unité. Ces considérations philosophiques ne pouvaient évidemment suffire à renouer la tradition sociologique. Du reste, la

curiosité était si peu éveillée dans cette direction qu'elles n'attirèrent pas l'attention et qu'elles n'eurent même pas l'influence suggestive qu'elles auraient pu et dû exercer.

III

C'est seulement au lendemain de la guerre que le réveil eut lieu. La secousse produite par les événements fut le stimulant qui ranima les esprits. Le pays se trouvait en face de la même question qu'au commencement du siècle. L'organisation, d'ailleurs toute en façade, qui constituait le système impérial, venait de s'écrouler, il s'agissait d'en refaire une autre, ou plutôt d'en faire une qui pût subsister autrement que par des artifices administratifs, c'est-à-dire qui fût vraiment fondée dans la nature des choses. Pour cela, il était nécessaire de savoir ce qu'était cette nature des choses ; par suite, l'urgence d'une science des sociétés ne tarda pas à se faire sentir.

Tandis que l'essor de la sociologie était arrêté dans le pays où il avait pris naissance, il s'était poursuivi en Angleterre, non sans éclat. À la base de la sociologie comtiste, comme de toute sociologie, se trouvait ce principe que les sociétés sont des êtres naturels, et non des machines créées par les hommes d'après un plan préconçu. Mais, pour Comte, c'était un postulat de la science qui se passait de toute démonstration. Il affirmait que les sociétés font partie de la nature, sans montrer comment elles se rattachent aux autres choses naturelles. C'est ce rattachement que Spencer crut effectuer en rapprochant l'organisation sociale de l'organisation vivante et en faisant ainsi des sociétés une espèce du genre *organisme*. Certes, il est acquis aujourd'hui que la comparaison n'a rien de rigoureux ni de spécifique ; entre le règne biologique et le règne social, les différences sont aussi marquées que les ressemblances. Cependant, le rapprochement avait cet avantage provisoire de mieux faire sentir tout ce qu'il y a de spontané dans la vie sociale et qu'elle résulte de causes internes, comme toute espèce de vie, non d'impulsions extérieures et mécaniques. Si contestable et si peu précise que soit cette représentation, elle pouvait donc utilement servir à guider les recherches initiales de la science et à nous débarrasser de la conception artificialiste qui hante encore si obstinément les esprits.

Ce fut par M. Espinas que l'idée fut introduite en France. Ses *Sociétés animales* tendent, en effet, avant tout à nous laisser cette impression que les sociétés naissent, vivent, meurent, s'organisent à la manière des animaux, que la sociologie est une branche de la biologie. Mais M. Espinas, en approfondissant la pensée de Spencer, la poussa et la détermina dans un sens psychologique. Si les sociétés sont des organismes, elles se distinguent des organismes purement physiques en ce qu'elles sont essentiellement des consciences. Elles ne sont rien, si elles ne sont pas des systèmes de représentations. On ne les a donc pas suffisamment caractérisées quand on a dit d'elles qu'elles étaient des êtres vivants, il faut ajouter que « ce sont des consciences vivantes, des organismes d'idées ». Certes, la sociologie plonge ses racines dans la biologie,

mais elle s'en différencie à partir du moment où elle est vraiment elle-même, dans la mesure où la représentation se différencie du mouvement mécanique. La conscience de la société n'est pas, d'ailleurs, d'une autre nature que celle de l'individu. Celle-ci est, elle aussi, produite par une coalescence de consciences élémentaires, de représentations ou d'impressions qui se concentrent en un *moi* plus ou moins défini ; c'est un « tout de coalition » comme la conscience sociale. Toute la différence, c'est que la distinction des éléments intégrants est plus apparente dans la société que dans l'individu ; mais elle est également réelle dans les deux cas. Le *moi* individuel est, en fait, un *nous* ; ce qui permet de comprendre que le *nous* social puisse être considéré comme un *moi*. La sociologie et la psychologie apparaissent ainsi comme deux rameaux issus d'une même souche, la biologie, qui divergent à partir d'un certain point, mais tout en conservant dans leur développement une sorte de parallélisme. Ce sont, de part et d'autre, des représentations, des motions, des impulsions qui se groupent et s'organisent. Par là, l'objet de la sociologie se trouvait mieux déterminé que par les analogies biologiques dont s'était contenté Spencer. Car les sociétés ne peuvent être comparées aux êtres vivants que parce qu'elles sont des êtres organisés ; or, l'organisation n'est que le cadre extérieur de la vie sociale. Il importait donc de nous donner une représentation de ce qui en constitue le contenu. C'est cette représentation que nous offre M. Espinas quand il nous montre dans la société une organisation d'idées. Sans doute, quand il assimile cette organisation à celle que l'on observe chez les individus, il encourt justement le reproche, que lui a adressé M. Fouillée, de méconnaître les différences qui séparent ces deux classes de faits. Mais cette assimilation, si on ne la prend pas à la lettre, servait du moins à rendre sensible tout ce qu'a de réel la vie de la société, puisqu'elle rappelle à ce point la vie de l'individu, et à montrer de quelle nature est cette réalité : elle est d'ordre psychique et l'objet essentiel de la sociologie est de rechercher comment se forment et se combinent les représentations collectives.

La notion de la sociologie allait ainsi en se confirmant et en se déterminant de plus en plus. Cependant, il est impossible de ne pas sentir combien toutes ces conceptions de la réalité sociale restaient encore générales et schématiques. Toutes les comparaisons possibles entre les organismes et les sociétés, entre les consciences individuelles et les consciences collectives, ne sauraient, à elles seules, nous donner la moindre loi. Ce sont des procédés préparatoires, que les sciences emploient utilement dans leur période héroïque, mais dont elles doivent ensuite se débarrasser. Jusqu'alors, les sociologues réduisaient la science à une seule et unique question qui était censée embrasser en elle toutes les autres, question du progrès, de l'évolution, question de savoir à quels êtres ressemblaient le plus les êtres sociaux, etc. Il était temps d'entrer plus directement en rapport avec les faits, d'acquiescer à leur contact le sentiment de leur diversité et de leur spécificité, afin de diversifier les problèmes eux-mêmes, de les déterminer et de leur appliquer une méthode qui fût immédiatement appropriée à la nature spéciale des choses collectives.

C'est à cette tâche que nous avons eu l'ambition de nous consacrer. Au lieu de traiter de la sociologie *in genere*, nous nous sommes méthodiquement renfermé dans un ordre de faits nettement délimités : sauf les excursions nécessaires dans les domaines limitrophes de celui que nous explorions, nous ne nous sommes occupé que des règles juridiques ou morales, étudiées soit dans

leur devenir et leur genèse¹ au moyen de l'histoire et de l'ethnographie comparées, soit dans leur fonctionnement au moyen de la statistique². Même dans ce cercle circonscrit nous nous sommes attaché à des problèmes de plus en plus restreints. En un mot, nous nous sommes efforcé d'ouvrir, pour ce qui regarde la sociologie en France, ce que Comte eût appelé l'ère de la spécialité.

Cette spécialisation était d'autant plus indispensable que, chemin faisant, il s'était constitué, en dehors de la sociologie, des disciplines spéciales, dont quelques-unes lui sont même antérieures, et qui avaient entrepris de connaître de différents ordres de phénomènes sociaux : telles sont l'histoire comparée du droit, des religions, la démographie, l'économie politique. Parce que ces recherches se trouvaient ainsi soustraites à l'influence sociologique, elles manquaient en grande partie leur objet. Car, perdant par cela même de vue ce qui fait la nature propre des phénomènes dont elles traitaient, à savoir leur caractère social, elles les étudiaient sans savoir d'où ils venaient et où ils allaient, de quels milieux ils dépendaient, et, les laissant ainsi suspendus dans le vide, les laissaient aussi sans explication. Car on ne peut les comprendre que si on les rapporte aux milieux collectifs au sein desquels ils s'élaborent et qu'ils expriment. D'ailleurs, la notion même de loi était trop souvent absente de ces travaux qui ressortissaient plutôt à la littérature et à l'érudition qu'à la science. L'ensemble des études relatives aux phénomènes sociaux se présentait donc à nous sous l'aspect suivant : d'une part, une multitude assez incohérente de sciences ou de quasi-sciences qui, tout en ayant le même objet, ignoraient leur parenté, l'unité profonde des faits qu'elles étudiaient, et n'en sentaient que vaguement la rationalité ; de l'autre, la sociologie, qui avait conscience de cette unité, mais qui planait trop haut au-dessus des faits pour avoir quelque action sur la manière dont ils étaient étudiés. La réforme la plus urgente était donc bien de faire descendre l'idée sociologique dans ces techniques spéciales et, par cela même, de les transformer en en faisant vraiment des sciences sociales. C'est à cette condition qu'elle pouvait cesser d'être une métaphysique abstraite, et les travaux des spécialistes, des monographies sans liens entre elles et sans valeur explicative³.

Mais, pour ces recherches définies, il fallait une méthode qui fût en rapport avec la complexité des choses dont il s'agissait de faire la science. Les procédés très généraux dont Comte s'était contenté pour traiter le problème très général qu'il se posait ne pouvaient suffire à résoudre ces questions particulières ; ils portaient, d'ailleurs, la marque des erreurs qui vicient sa sociologie. Pour toutes ces raisons, le problème méthodologique demandait à être examiné de nouveau ; c'était aussi le meilleur moyen de soumettre à la critique un certain nombre de préjugés qui s'opposent aux progrès de notre science. C'est dans cet esprit que nous avons rédigé nos *Règles de la méthode sociologique*. Certes, la logique d'une science est sans valeur si le logicien qui tente de la faire n'a pas lui-même pratiqué cette science ; rien n'est vain comme les

¹ Voir notre *Division du travail social* ; dans nos cours inédits nous avons étudié, du même point de vue, le crime, la peine, la responsabilité, la famille. Sur cette dernière question, nous avons publié quelques études isolées. Voir notamment *La prohibition de l'inceste*, in *Année sociol.*, t. I.

² Voir notre *Suicide*, Paris, 1897.

³ Ce point de vue se trouve tout particulièrement développé dans *l'Année sociologique*, t. I II et III.

dissertations abstraites de ces philosophes qui légifèrent journallement sur la méthode sociologique, sans être jamais entrés en commerce avec les faits sociaux. Aussi est-ce seulement après nous être essayé dans un certain nombre d'études suffisamment variées que nous avons osé traduire en préceptes la technique que nous nous étions faite. La méthode que nous avons exposée n'est que le résumé de notre pratique.

Quant à cette méthode elle-même, si l'on fait abstraction des règles de détail, elle tient tout entière dans deux propositions :

1° Les faits sociaux sont *sui generis* ; ils ont une nature propre. Il existe vraiment un règne social, aussi distinct du règne psychique que celui-ci l'est du règne biologique, et ce dernier, à son tour, du règne minéral. Sans doute la vie collective n'est faite que de représentations, et les représentations collectives, de leur côté, ne sont faites que de représentations individuelles, puisque les individus sont l'unique matière de la société. Mais les premières présentent des caractères spécifiques que n'ont pas les secondes. Les synthèses d'où elles résultent sont des synthèses chimiques, qui dégagent des propriétés dont on n'aurait jamais soupçonné l'existence si les éléments qui y entrent étaient restés isolés les uns des autres. Les consciences particulières, en s'unissant, en agissant et en réagissant les unes sur les autres, en fusionnant, donnent naissance à une réalité nouvelle qui est la conscience de la société. La mentalité des groupes n'est pas celle des particuliers, précisément parce que la première suppose une pluralité d'esprits particuliers, combinés ensemble. Une collectivité a ses manières propres de penser et de sentir auxquelles ses membres se plient, mais qui diffèrent de celles qu'ils se feraient s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes. Jamais l'individu, à lui seul, n'aurait rien pu constituer qui ressemblât à l'idée des dieux, aux mythes et aux dogmes des religions, à l'idée du devoir et de la discipline morale, etc. Et ce qui montre bien que toutes ces croyances et ces pratiques ne sont pas le simple prolongement d'idées individuelles, c'est qu'elles sont investies d'un ascendant en vertu duquel elles s'imposent à l'individu : preuve qu'elles ne dérivent pas de lui, mais lui viennent d'une source qui lui est extérieure et supérieure. C'est pourquoi nous avons fait de cet ascendant la caractéristique des phénomènes sociaux. La méthode pour les étudier ne doit donc être le décalque d'aucune autre méthode scientifique. *Elle doit être strictement sociologique.*

2° Mais, pour cela même, elle doit être objective. Les faits sociaux doivent être étudiés du dehors comme les autres phénomènes de la nature. *Le point de vue anthropocentrique n'est pas plus fondé en sociologie que dans les autres sciences naturelles.* Quand on croyait que l'évolution sociale n'était que la réalisation progressive de certaines notions que chaque homme porte en lui-même (notion de l'humanité, comme le pensait Comte, notion de la coopération, comme dit Spencer), pour faire la science, il n'y avait qu'à se replier sur soi-même, à prendre conscience de ce concept fondamental et à en tirer par déduction tout ce qu'il contenait. La considération des faits n'avait, de ce point de vue, qu'une importance secondaire, ils pouvaient servir à illustrer le raisonnement, mais n'étaient pas l'essentiel de la preuve. Mais si les phénomènes sociaux ne sont pas l'œuvre de l'individu isolé, s'ils résultent de combinaisons, auxquelles il participe sans doute, mais dans lesquelles il entre bien d'autres choses que lui-même, pour savoir en quoi consistent ces synthèses et quels en sont les effets, c'est en dehors de lui que le savant doit regarder, puisque c'est

en dehors de lui qu'elles ont lieu. Il doit se mettre en face de ces choses dans le même état d'esprit que celui où sont le physicien et le chimiste en face des phénomènes physico-chimiques ; c'est-à-dire qu'il doit y voir, non l'expression d'idées ou de sentiments individuels, mais le produit de forces inconnues, dont il s'agit précisément de déterminer la nature et le mode de composition. En ce sens, par suite, cette méthode est naturaliste puisqu'elle prescrit au sociologue l'attitude mentale qui est de règle dans les sciences naturelles. Mais elle n'est pas naturaliste au sens ordinaire du mot, puisqu'elle ne tend pas à résorber le règne social dans les autres règnes de la nature, mais, au contraire, exige qu'on lui laisse toute son originalité. Le naturalisme qu'elle pratique est essentiellement sociologique.

IV

Toutes les doctrines qui précèdent sont comme des moments d'une même évolution. Toutes, en effet, procédaient d'une même pensée, à savoir que les phénomènes sociaux sont naturels, c'est-à-dire rationnels, comme les autres phénomènes de l'univers : par quoi il faut simplement entendre qu'ils sont liés les uns aux autres suivant des relations définies, appelées lois. En même temps, tous les savants dont nous venons de parler avaient ce sentiment que, pour arriver à découvrir ces lois, il fallait pratiquer une méthode positive, c'est-à-dire substituer aux procédés sommaires de la dialectique idéologique l'observation patiente des faits. Il nous reste à parler d'une œuvre qui, par son orientation, contraste avec toutes les précédentes et qui constitue en un sens une sorte de réaction scientifique. C'est l'œuvre de M. Tarde.

Sans doute, en présence des résultats auxquels est arrivée dès à présent l'histoire comparée des institutions, il ne peut plus être question de nier purement et simplement la possibilité d'une étude scientifique des sociétés ; M. Tarde, d'ailleurs, entend lui-même faire une sociologie. Seulement, il la conçoit de telle manière qu'elle cesse d'être une science proprement dite, pour devenir une forme très particulière de spéculation où l'imagination joue le rôle prépondérant, où la pensée ne se considère pas comme astreinte aux obligations régulières de la preuve ni au contrôle des faits. On ne peut plus contester actuellement qu'il n'y ait un certain ordre entre les phénomènes sociaux, mais on le croit tellement contingent, on y fait une telle place à l'accident inintelligible que l'esprit n'est guère lié par une réalité aussi indéfinie, c'est-à-dire aussi peu réelle, et que les concepts distincts ne paraissent pas pouvoir servir à exprimer une matière aussi ondoyante et inconsistante.

Pour M. Tarde, en effet, tous les faits sociaux sont le produit d'inventions individuelles, propagées par imitation. Toute croyance comme toute pratique aurait pour origine une idée originale, issue de quelque cerveau individuel. Il se produirait journellement des milliers d'inventions de ce genre. Seulement, tandis que la plupart avortent, il en est quelques-unes qui réussissent ; elles sont adoptées par les autres membres de la société, soit parce qu'elles leur semblent utiles, soit parce que leur auteur est investi d'une autorité particulière

qui se communique à tout ce qui vient de lui. Une fois généralisée, l'invention cesse d'être un phénomène individuel pour devenir un phénomène collectif. — Or il n'y a pas de science des inventions, telles que les conçoit M. Tarde ; car elles ne sont possibles que grâce à des inventeurs, et l'inventeur, le génie, c'est « l'accident suprême », un pur produit du hasard. Tant que les deux éléments de la fécondation « se rencontreront sans s'être devinés et fait signe à distance, qu'ils s'accoupleront sans s'être choisis intelligemment, et que, de cet accouplement aveugle et fortuit, naîtront des singularités individuelles dont quelques-unes seront géniales, sources de découvertes et d'inventions... aussi longtemps on pourra dire que le rôle de l'accidentel en sociologie est considérable, incomparable ¹ ».

Sans doute, une fois que le génie est donné, on peut bien chercher quelles sont les causes qui favorisent en lui les combinaisons mentales d'où résultent les idées nouvelles, et c'est là sans doute ce que M. Tarde appelle les *lois de l'invention*. Mais le facteur essentiel de toute nouveauté, c'est le génie lui-même, c'est sa nature créatrice et elle est le produit de causes toutes fortuites. D'autre part, puisque c'est en lui que se trouve la source mystérieuse « du fleuve social » (p. 172), l'accident se trouve ainsi mis à la racine des phénomènes sociaux. Il n'y a pas de nécessité absolue à ce que telle croyance ou telle institution apparaissent seulement à tel moment de l'histoire, dans tel milieu social déterminé, suivant que le hasard fait naître le novateur ou plus tard ou plus tôt, la même idée met des siècles à germer ou éclôt d'emblée. Aussi y a-t-il toute une catégorie d'inventions qui peuvent se succéder dans un ordre quelconque ; ce sont celles qui ne se contredisent pas, mais sont, au contraire, de nature à s'entraider. Elles « ont beau apparaître souvent dans un ordre à peu près pareil, en deux pays différents et sans communication, leur succession dans un ordre inverse reste toujours concevable et possible » (p. 181). Sans doute, ce serait une « erreur de penser qu'elles se suivent sans aucun ordre » ; mais il est également faux « qu'elles soient assujetties à un ordre invariable, voire même à un seul ordre normal » (p. 162). Conformément à son principe, M. Tarde a consacré tout son livre sur les *Transformations du droit* à démontrer qu'en fait l'évolution juridique avait présenté les bizarreries les plus imprévues. Contrairement aux enseignements de l'histoire comparée du droit, il a tenté d'établir que la famille, par exemple, avait pu aussi bien commencer par la promiscuité que par la monogamie, que la filiation utérine n'avait pas été une phase nécessaire du développement historique, etc. Ainsi, la notion de loi, que Comte avait enfin réussi à introduire dans la sphère des phénomènes sociaux, que ses successeurs s'étaient efforcés de préciser et de consolider, est ici comme obscurcie et voilée, et le caprice, parce qu'il est mis dans les choses, se trouve par cela même permis à la pensée.

V

Cet aperçu des systèmes est nécessairement incomplet ; nous nous en sommes tenus à ceux qui nous ont paru représenter une phase, plus ou moins importante, du développement sociologique. Nous avons même passé sous

¹ *Logique sociale*, p. 166-167.

silence des œuvres qui sont au moins importantes par leurs dimensions matérielles, comme celle de M. Létourneau. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés sur l'évolution de la famille, du droit, de la propriété, de l'éducation, de la littérature, etc., attestent assurément un labeur assidu et l'on y peut trouver parfois d'utiles renseignements. Mais les faits y sont entassés confusément, sans méthode, et, plus encore, sans critique, ils sont mis au service de conceptions très simplistes, aussi tout ce travail est-il resté sans influence sensible sur la pensée contemporaine. Pour d'autres raisons, nous ne nous sommes pas arrêtés davantage à M. Lapouge et à l'anthropo-sociologie. D'abord, on pourrait se demander si cette école a bien sa place dans une histoire des progrès de la sociologie, puisqu'elle a pour objet de faire évanouir cette science dans l'anthropologie. Ensuite, les bases scientifiques sur lesquelles repose ce système sont par trop suspectes, comme vient de le montrer M. Manouvrier ¹.

Mais, même ainsi complété, le tableau des doctrines ne donnerait qu'une idée insuffisante de ce qu'est devenue, dans ces dernières années, l'activité sociologique en France. Soit autour de ces théories, soit sur des questions connexes, toutes sortes de débats ont eu lieu qui ont suscité nombre de livres, d'articles que nous ne pouvons étudier ici. Nous nous contenterons de rappeler les travaux de MM. Dumont sur la *Dépopulation* ; Richard, sur *L'Origine de l'idée du droit* ; Worms, sur *Organisme et société* ; Coste, sur la *Sociologie objective* ; Bouglé, sur les *Idées égalitaires* ; Bernès, sur la *Méthode sociologique*, etc. La production est, d'ailleurs, stimulée par la curiosité générale qu'excitent présentement ces recherches. Alors que, il y a moins de quinze ans, le mot de sociologie n'était presque pas employé et la chose frappée d'une sorte de discrédit, aujourd'hui, le mot est dans toutes les bouches, on en fait même un emploi abusif, et la chose est devenue populaire. On a les yeux fixés sur la nouvelle science et l'on en attend beaucoup. Il s'est ainsi produit, à la fin du siècle, un mouvement intellectuel, tout à fait analogue à celui que nous avons constaté au début, et qui, du reste, dépend des mêmes causes. Et sans doute, on peut trouver, non sans raison, que la vie qui s'est ainsi développée est un peu tumultueuse et ne va pas sans de regrettables gaspillages de forces. Mais enfin, c'est de la vie. Qu'elle se discipline et se règle, que les ardeurs ainsi éveillées, au lieu de se dépenser sans méthode, se groupent et s'organisent, que chacun se mette à une tâche définie, et il est permis d'espérer que ce mouvement comptera dans l'histoire des idées en général, et de la sociologie en particulier.

Tout prédestine, d'ailleurs, notre pays à jouer un rôle important dans le développement à venir de cette science. Deux causes en effet, en ont déterminé l'apparition et, par suite, sont de nature à en favoriser les progrès. C'est, d'abord, un affaiblissement suffisamment marqué du traditionalisme. Là où les traditions religieuses, politiques, juridiques ont gardé leur rigidité et leur autorité, elles contiennent toute velléité de changement et, par cela même, préviennent l'éveil de la réflexion ; quand on est dressé à croire que les choses

¹ Pour ce qui est de Le Play et de son système, nous n'en avons rien dit parce que les préoccupations y sont beaucoup plus pratiques que théoriques, et que, d'ailleurs, il a pour postulat fondamental un préjugé religieux. Une doctrine qui prend pour axiome la supériorité du Pentateuque n'a rien de la science. Signalons toutefois une tendance récente de l'école vers la recherche plus proprement scientifique. C'est cette tendance que représente la *Science sociale* de M. DEMOLINS.

doivent rester dans l'état où elles sont, on n'a aucune raison de se demander ce qu'elles doivent être, ni, par conséquent, ce qu'elles sont. Le second facteur, c'est ce qu'on pourrait appeler l'état d'esprit rationaliste. Il faut avoir foi dans la puissance de la raison pour oser entreprendre de soumettre à ses lois cette sphère des faits sociaux où les événements, par leur complexité, semblent se dérober aux formules de la science. — Or la France remplit ces deux conditions au plus haut degré. Elle est, de tous les pays d'Europe, celui où la vieille organisation sociale a été le plus complètement déracinée ; nous en avons fait table rase et, sur le sol ainsi mis à nu, il nous faut élever de toutes pièces un édifice entièrement nouveau, entreprise dont nous sentons l'urgence depuis un siècle, mais qui, toujours annoncée et toujours ajournée, n'est guère plus avancée maintenant qu'au lendemain de la Révolution. D'un autre côté, nous sommes et nous restons, quoi qu'on fasse, le pays de Descartes : nous avons le besoin irrésistible de ramener les choses à des notions définies. Sans doute, le cartésianisme est une forme archaïque et étroite du rationalisme, et nous ne devons pas nous y tenir. Mais s'il importe de le dépasser, il importe plus encore d'en conserver le principe. Nous devons nous faire à des manières de penser plus complexes, mais garder ce culte des idées distinctes, qui est à la racine même de l'esprit français, comme à la base de toute science.

Toutefois, si l'espérance est légitime, le danger est grand. Nous traversons une période particulièrement critique. Parce qu'on attend beaucoup de notre science, si elle manque à ses promesses, elle perdra son crédit. Si cette agitation reste stérile, l'opinion publique ne tardera pas à s'en lasser et se réfugiera dans le repos ; et l'on verra se reproduire l'accalmie intellectuelle qui a déshonoré le milieu du siècle et qui serait un désastre pour la raison. Sans doute, on n'impose jamais silence à la science pendant un très long temps ; tôt ou tard, elle finit par avoir le dernier mot. Mais si passagères que soient ses défaites, il faut tout faire pour les éviter ; car ce sont tout au moins d'inutiles pertes de temps. Une réaction scientifique peut bien ajourner les problèmes ; mais, comme elle ne les résout pas, un moment vient toujours où ils se posent à nouveau, et tout est à recommencer.